

### **Crise sanitaire**

Niant la réalité, le ministre de l'Éducation nationale persiste dans son affirmation mensongère selon laquelle, l'école ne serait pas un lieu de contamination. Dans l'attente d'une immunité collective suite à la vaccination, la FSU exige des mesures protectrices fortes pour que l'école puisse se poursuivre sous pandémie ainsi qu'une campagne de tests massifs dans les établissements scolaires pour avoir une vision réelle de la situation épidémique.

Au regard des risques encourus et de l'importance de leurs missions, la FSU demande que l'ensemble des personnels aient accès à la vaccination le plus rapidement possible, en priorisant ceux exerçants en maternelle, les AESH et les personnels vulnérables.

Les mesures mises en œuvre dans le cadre du protocole restent insuffisantes pour assurer la sécurité de tous. La distanciation physique comme le non-brassage sont toujours de l'ordre du possible et non de l'obligation tandis que les mesures de traitement des personnels et élèves positifs ou cas-contacts sont dérogatoires aux règles communes.

Les nombreuses interventions de la FSU et d'autres organisations syndicales ont permis la suspension de l'application du jour de carence pour cause de Covid dont la FSU exige la rétroactivité. Plus largement, la FSU continue de revendiquer son abrogation et demande également que les personnels vivant avec une personne considérée comme vulnérable bénéficient de mesures de protection renforcée.

### **Contexte éducatif**

Au lieu de traiter les conséquences scolaires et sociales de la pandémie dans les écoles, collèges et lycées, Jean-Michel Blanquer poursuit inlassablement, "comme si de rien n'était", sa politique éducative dévastatrice qui met à mal l'école publique. Formation initiale, spécialisée et continue, maternelle, éducation prioritaire et numérique éducatif sont aujourd'hui l'objet de ses attaques. Le Grenelle est pour le ministre l'occasion de renforcer les orientations de sa politique (fondamentaux, individualisation, mise sous tutelle de l'agir enseignant) qui structurent les réformes à venir. Une méthode de lecture officielle est même en projet, bafouant les principes démocratiques de liberté éditoriale et pédagogique.

### **Maternelle attaquée**

A la demande du ministre, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié une note d'analyse et de propositions du programme de la maternelle, qui marque une véritable rupture avec les missions équilibrées de 2015.

Les attaques portées à ses fondements mêmes primariserait l'école première, ce qui ne pourrait que mettre en échec les élèves, en particulier ceux issus des classes populaires.

## **Éducation prioritaire**

Contrairement à ce qu'avait annoncé la secrétaire d'Etat en charge de ce dossier et sans concertation ni consultation, la nouvelle réforme de l'éducation prioritaire est déjà avancée dans certains départements et ce en l'absence de tout bilan des précédentes politiques et dispositifs, PDMQDC, dédoublements ... Des Contrats Locaux d'Accompagnement par école et établissement vont être mis en place, mettant ainsi les écoles en concurrence entre elles et avec les établissements de l'enseignement privé. Ces contrats visent à faire disparaître toute politique nationale définie pour compenser les inégalités scolaires liées aux problématiques sociales. Une politique pensée pour permettre à l'école d'obtenir les moyens dont elle a besoin pour faire réussir tous les élèves sans autre contrat à honorer que celui qui lie le service public aux citoyennes.

Dans notre académie et notre département, l'IPS (indice de position sociale) a amené à une nouvelle répartition des moyens de l'éducation prioritaire et au prétexte d'« équité », les établissements REP et REP+ -pourtant toujours en difficultés !- se sont vu reprendre des heures pour les redonner à d'autres dont on fait mine aujourd'hui de découvrir les situations dégradées...

## **RASED**

Les audiences au MEN du collectif RASED et des PsyEN ont montré un mépris à l'égard du dispositif et une incapacité à répondre aux problématiques de moyens, de gestion des carrières et de métiers. La perspective d'externalisation des PsyEN vers un pôle santé alerte fortement. Elle aurait entre autres pour conséquences la perte de lien avec l'école, l'hyper médicalisation de la difficulté scolaire et la fin des RASED. Une école inclusive est une école qui se donne les moyens d'apporter de l'aide à tout enfant qui rencontre des difficultés à l'école, que sa difficulté relève en partie ou pas d'une situation de handicap avérée. La notion de difficulté scolaire, inhérente aux apprentissages, a fortement tendance à disparaître et à être confondue avec une situation de handicap qui réclamerait une réponse médicale. L'aide directe aux élèves en grande difficulté scolaire demeure la solution que le ministère a détruit sous le quinquennat Sarkozy en reprenant des milliers de postes et que les dirigeants suivants n'ont pas pu ou voulu reconstruire.

## **Direction d'école**

Par manque de volonté politique et de moyens octroyés, seules 38 % des écoles verront leur quotité de décharge de direction augmenter à la rentrée 2021. Les écoles de 1 à 3 classes n'auront toujours pas de décharge hebdomadaire.

La revalorisation sera limitée à la pérennisation de la « prime de rentrée 2020 » dont la FSU a obtenu un versement identique pour tous et mensualisé, mais qui reste largement insuffisant au regard de leurs missions.

La FSU poursuivra ses actions pour obtenir la mise en place d'emplois pérennes d'aides à la direction et au fonctionnement de l'école, un véritable allègement des tâches et une programmation pluri-annuelle d'augmentation des décharges de direction.

## **Formation initiale**

Depuis plus d'un an, le ministère de l'Éducation nationale publie progressivement les textes qui serviront de base à ce qu'il annonce comme la « professionnalisation » de la formation des enseignants. Il s'agit en fait d'une mise en responsabilité d'étudiants qui va, en plus, alourdir considérablement leurs années d'études en les confrontant à une surcharge de tâches : préparer un concours, valider un master, assurer les apprentissages des élèves d'une ou plusieurs classes.

## **AESH**

Le SMIC a été revalorisé de 0,99% au 1<sup>er</sup> janvier, ce qui a pour conséquence de faire passer certaines AESH rémunérées aujourd'hui à de petits indices sous le seuil du salaire minimum. Si, comme les années précédentes, le ministère réajuste l'indice le plus bas, cela supprimera un niveau de rémunération et aura pour effet de tasser la grille de rémunération. De plus, cela engendre des inégalités de traitement entre les AESH nouvellement recrutés et les AESH exerçant depuis plusieurs années puisque tous les auront des rémunérations quasi-équivalentes. Cette situation est inacceptable et rend encore plus urgente l'amélioration des salaires des AESH. La FSU demande dès à présent la refonte de la grille de rémunération avec l'augmentation de tous les indices et la création de niveaux supplémentaires. Celles-ci doivent prendre en compte la contribution des AESH à la mise en œuvre de l'école inclusive et s'accompagner d'un engagement de moyens pour l'augmentation des salaires et des quotités de travail de l'ensemble des AESH.

## **Droits des personnels, paritarisme et avancement**

La loi de transformation de la Fonction publique et la généralisation de pratiques départementales niant la légitimité des élu·es du personnel privent les collègues des garanties d'équité et de transparence, avec de bien maigres possibilités de recours. Au-delà de couper la profession de ses représentant·es, cela renvoie à l'individualisation ultime. La FSU œuvre à rétablir le paritarisme, gage d'équité et de transparence dans la défense et l'application des droits des personnels. Si depuis le 1<sup>er</sup> janvier les CAPD n'ont plus la compétence en matière de promotions, elles la conservent pour les avancements accélérés d'échelon entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 31 décembre 2020. La FSU demande qu'une CAPD soit réunie pour étudier l'ensemble des avancements aux 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons de l'année scolaire.

## **Carte scolaire**

Dans le premier degré, la ventilation par académie des 2 489 moyens d'enseignement supplémentaires pour la rentrée 2021 est connue. Elle ne sera pas suffisante au vu des nombreuses priorités engagées par le ministère (dédoublage des classes de GS en REP+, limitation à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1 hors EP, augmentation des décharges de direction, fin de l'instruction en famille...). Dans ces conditions, il ne restera aucun moyen pour créer les postes nécessaires au bon fonctionnement et à la transformation de l'école (abaissement des effectifs dans toutes les classes, création de postes de remplaçants, de RASED, d'ULIS, d'UPE2A, relance des PDMQDC, amélioration du maillage territorial dans le rural...).

Dans le département, ce sont encore 9 moyens qui sont repris dans le 1<sup>er</sup> degré.

La perte d'effectif reste l'argument des technocrates.

Or, les moyennes affichées, si elles sont « faibles », cachent en réalité des fusions d'école qui ont facilité la multiplication des classes à plusieurs niveaux, la non prise en charge de la difficulté scolaire et du handicap à leurs justes mesures.

Quand on regarde les projections des effectifs dans le premier degré pour les trois années à venir fournies par le rectorat pour le CTA de décembre, on remarque que les « deux ans » seront encore présents en nombre dans notre département.

Si nous avions conservé le taux de scolarisation du début des années 2000, la chute des effectifs ne serait pas telle.

Et les résultats des élèves probablement meilleurs au regard de la corrélation observée entre eux et ce taux d'accueil des deux ans.

Dans le second degré, malgré une estimation de 43 518 élèves de plus attendus, le ministère a fait le choix de supprimer 1883 emplois, compensés tout ou partie par des heures supplémentaires, comme s'il n'y avait pas de crise sanitaire, pas eu de confinement dont tout le monde -sauf le ministre ?- connaît et mesure les conséquences sur les élèves, faisant mine de ne pas voir que tous les personnels sont épuisés, que l'école ne tient que par leur engagement et leur professionnalisme... Quel mépris !!!

Dans l'académie de Reims, alors que le nombre d'élèves devrait être stable, ce seront encore 84 postes d'enseignants qui seront supprimés, 40 dans les collèges, 23 dans les LGT, 11 dans les LP et 10 dans les SEGPA, générant forcément des classes plus chargées encore, des conditions de travail de plus en plus dégradées pour tous.

Comment peut-on décemment afficher une politique académique qui se préoccuperait de « justice sociale et d'équité », qui se soucierait de la « fragilité des publics » pendant que dans le même temps elle reprend des centaines d'heures d'enseignement dans nos lycées avec la seule règle à calcul de 36 élèves par classe..., qu'elle ferme de nombreuses divisions dans nos collèges, les effectifs dans les classes pouvant désormais aller jusqu' à 29 en 6è et même 30 en 5è, 4è et 3è dans les collèges hors EP, les « élèves à besoins éducatifs particuliers » devant aussi être intégrés au mieux et dans les meilleures conditions possibles...

Les gestionnaires de l'Education nationale ont-ils jamais vu un élève, une classe, un établissement scolaire ?

### **Plan d'urgence**

En effet, jamais les conditions d'exercice n'ont été aussi difficiles.

Jamais les rémunérations n'ont été aussi basses en termes de pouvoir d'achat.

Jamais les résultats des élèves mesurés par les évaluations internationales n'ont été aussi médiocres.

Jamais le ministère et l'administration n'ont fait preuve d'autant d'autoritarisme, d'idéologie.

Ce gouvernement, sous couvert d'une propagande revendiquant la modernité de son action, a fait la démonstration du caractère néfaste de ses politiques éducatives.

La FSU revendique un plan d'urgence pour le service public d'éducation, articulé autour de trois axes, salaires, moyens, métier. Elle exige de vraies mesures de revalorisation pour tous les personnels des établissements scolaires, la reconnaissance de leur professionnalité et des moyens à la hauteur des besoins, des enjeux de la situation sanitaire et de la réduction des inégalités.